



Saint-Athanase

# AVIS DE DÉPÔT

**AVIS** est par les présentes donné par le soussigné, MARC LEBLANC, LL.B., directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Athanase, MRC de Témiscouata :

**QU'** à sa séance ordinaire du 7 janvier 2020 tenue aux lieu et heure désignés, le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Athanase a déposé le **Projet de règlement R 195-2020** intitulé :

**Règlement numéro R 195-2020 ayant pour objet d'annuler le règlement R 193-2019 décrétant un emprunt temporaire de 269 000\$ afin de financer la subvention du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation accordée dans le cadre du programme TECQ 2014-2018**

**QUE** ce projet de règlement a pour objet d'annuler le règlement R 193-2019 décrétant un emprunt temporaire de 269 000\$ afin de financer la subvention du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation accordée dans le cadre du programme TECQ 2014-2018;

**QU'** à la séance régulière du Conseil municipal du 7 janvier 2020 un avis de motion a été donné pour l'adoption dudit règlement lors d'une prochaine séance du Conseil;

**QUE** toute personne intéressée peut consulter le projet de règlement sur le site Internet de la Municipalité à [www.saint-athanase.com](http://www.saint-athanase.com) et, en personne, aux heures d'ouverture du bureau municipal;

**QUE** toute personne intéressée ayant des commentaires à formuler concernant ce projet de règlement est priée de les faire parvenir par écrit, **au plus tard le jeudi 30 janvier 2020, à 15h**, à la direction générale de la Municipalité;

**QUE** cet avis de publication sera affiché à chacun des deux endroits désignés par le conseil municipal à compter de la date de cet avis jusqu'à la date de la prochaine séance du Conseil.

Donné à Saint-Athanase, ce 8<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2020



---

Marc Leblanc, LL.B.  
Directeur général et secrétaire-trésorier



## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, MARC LEBLANC, LL.B., directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Athanase, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant des copies, aux endroits désignés par le conseil, le 8<sup>e</sup> jour de janvier de l'an 2020 à 10h30.

EN FOI DE QUOI, j'émetts ce certificat, ce huitième jour de janvier de l'an 2020.

ET J'AI SIGNÉ :

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "M. Leblanc", followed by a horizontal line.

---

Marc Leblanc, LL.B.  
Directeur général et Secrétaire-trésorier  
Municipalité de Saint-Athanase